

## Projet CII-MAMAC

Conférence de presse du 4 septembre 2006

## CII-MAMAC : éléments essentiels

### Contexte

- L'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et l'aide sociale sont généralement en mesure de fournir une aide rapide et de qualité lorsque celle-ci s'avère nécessaire. Les coûts des systèmes de sécurité sociale ont toutefois considérablement augmenté ces derniers temps.
- Il y a de plus en plus de personnes dont on ne sait pas si elles n'ont pas de travail parce qu'elles sont malades ou si elles sont malades parce qu'elles n'ont pas de travail. Dans de telles situations, lorsque la problématique n'est pas claire, la compétence ne l'est souvent pas non plus, de sorte que ces personnes sont renvoyées d'une institution à l'autre. Les problèmes deviennent chroniques ou s'aggravent encore durant la longue procédure.

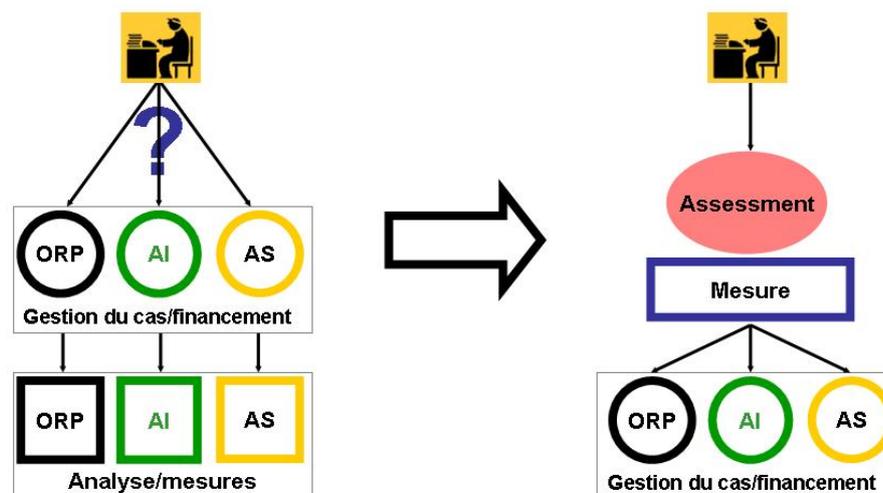
### Objectifs

Les personnes présentant une problématique complexe doivent dorénavant être réinsérées plus rapidement dans le marché du travail. Pour y parvenir, le projet CII-MAMAC instaure un bilan médical et une appréciation du potentiel professionnel avec un *assessment* en trois volets :

- l'évaluation commune de la capacité de travail de ces personnes et de leur aptitude à l'insertion dans le marché du travail. Le résultat de l'évaluation sera contraignant pour l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et l'aide sociale ;
- la définition de *mesures appropriées et contraignantes* permettant une insertion dans le marché du travail primaire et
- l'attribution, à l'une de ces trois institutions, de l'exécution des mesures et de la gestion du cas (*case management*) pour le compte des trois institutions.

### Changement de perspective

Le processus CII-MAMAC implique un véritable changement de perspective. A l'heure actuelle, il faut d'abord déterminer l'institution qui sera responsable d'une personne dont la problématique n'est pas claire, alors qu'à l'avenir, il s'agira d'abord d'analyser la problématique, de définir une stratégie de réinsertion et ensuite seulement de déterminer l'institution chargée de la gestion de ce cas.



### Renseignements:

Tél. 044 634 40 60, Hans-Peter Burkhard, responsable du projet CII-MAMAC au plan suisse

Tél. 031 325 04 89, Céline Champion, OFAS, codirectrice du projet CII-MAMAC

Tél. 031 322 91 32, Alard du Bois-Reymond, vice-directeur OFAS, responsable du comité de pilotage CII-MAMAC